

L'EPF Lorraine devient aménageur

by Le Moniteur - vendredi, octobre 18, 2013

<http://correspondances.fr/lepf-lorraine-devient-amenageur/>

L'Etablissement public foncier de Lorraine est désormais habilitée à créer des filiales et à prendre des participations dans des sociétés ou organismes liés aux opérations d'aménagement et d'urbanisme sur son territoire.

Ses nouveaux statuts prévoient de passer de 45 à 31 les membres de son conseil d'administration, dont 4 représentants de l'Etat. Les conseils généraux de Moselle et de Meurthe-et-Moselle disposent de 6 sièges chacun, contre 3 pour les Vosges et un pour la Meuse.